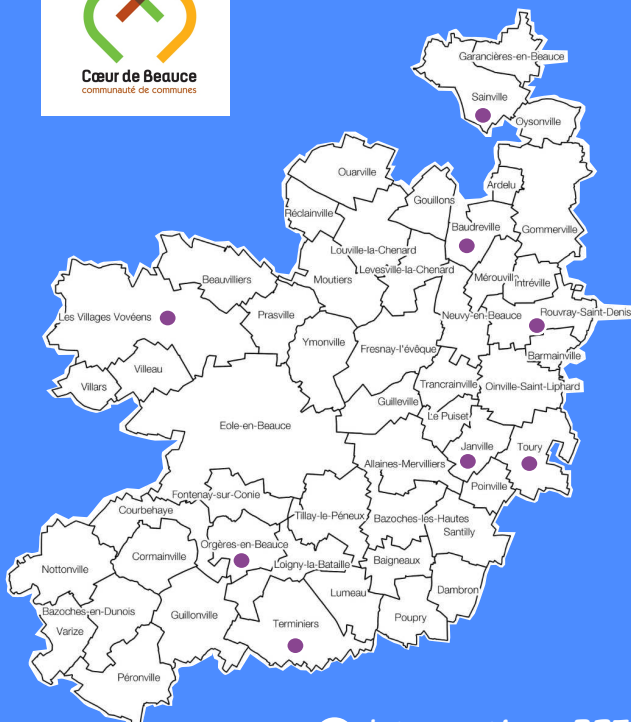


Le territoire  
Coeur de Beauce  
et les sites d'intervention

Le Relais Petite Enfance  
est un service gratuit  
présent sur 2 sites



RPE Parentalité  
Coeur de Beauce



● Interventions RPE



### Siège - Mme Mannetier Noémie

rpe.cccb1@pep28.asso.fr - 06 46 08 09 59  
12 rue des cinquante mines  
28310 Janville en Beauce



### Annexe - Mme Bidaud-Delhiat Béatrice

rpe.cccb2@pep28.asso.fr - 06 34 14 39 38  
20 boulevard Maurice Violette - Voves  
28150 Les villages vovéens



Un lieu d'échange,  
d'écoute et d'information  
pour améliorer  
l'accueil du jeune enfant



Siège RPE Parentalité  
rpe.cccb1@pep28.asso.fr  
06 46 08 09 59 - 06 34 14 39 38  
12 rue des Cinquante mines  
28310 Janville



# Le RPE a pour objectif d'aider les parents, assistant.e.s maternel.le.s ou gardes à domicile à se rencontrer, se connaître et à être mieux informés



## Pour les parents

- Une **information** sur les modes d'accueil du jeune enfant et la mise à disposition des listes d'assistant.e.s maternel.le.s disponibles
- Un lieu de **rencontre** et de médiation
- Une **aide** à la rencontre avec les assistants maternels
- Des **renseignements** sur les démarches administratives à effectuer en tant que parent employeur (déclarations, législation...), les droits et prestations...

## Pour les enfants

- Lieu de socialisation et d'échanges** avec d'autres enfants.
- Participation à diverses activités** d'éveil avec l'assistant.e maternel.le, à des sorties, à des temps festifs...



## Pour les assistant.e.s maternel.le.s, les gardes à domicile et les candidats à l'agrément

- Une **information** sur les modalités d'agrément, le statut
- Des **renseignements** sur les démarches administratives liées à l'exercice de cette profession
- L'accès à une **documentation**, à la formation et à des temps sur des thématiques en lien avec la profession
- Un lieu de **rencontre** et de médiation avec les parents employeurs
- Des **échanges** avec d'autres professionnels
- La participation à des **temps d'éveil** avec les enfants accueillis

## Ateliers pour les assistant.e.s maternel.le.s, gardes à domicile et les enfants (de 9h30 à 12h)

Les Lundis, Mardis, Jeudis & Vendredis (le matin)

Un calendrier des ateliers est envoyé aux professionnels par mail ou par courrier.

## Permanences administratives et accueil du public sur RDV (de 13h30 à 18h30)

Les Lundis, Mardis, Jeudis & Vendredis (l'après-midi) et les Mercredis (le matin)

